



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 3 JUILLET 2014

EXERCICE 2013-2014 (courant du 1^{er} Mai 2013 au 30 Avril 2014)

Début de la séance à **18h**. En l'absence de la Présidente, Jean SALETTI constate que **22** membres sont présents, **27** ont transmis leur pouvoir, sur **77** membres à jour de leur cotisation.

RAPPORT MORAL ET RAPPORT D'ACTIVITE

Durant la saison 2013-2014 courant du 1^{er} Mai 2013 au 30 Avril 2014, nous avons accueilli **48 personnes dont : 38 hommes et 10 femmes**. Cela représente au total **3 347 nuitées**.

Le repas du soir est offert aux hébergés comme par le passé et le reste des repas est partagé le lendemain midi pour les personnes qui le souhaitent. Les repas sont fournis par l'Hôpital d'Apt mais à présent les repas sont facturés pour un montant de 1,68 euros par repas correspondant au coût de la marchandise. Le repas du soir est partagé la plupart du temps avec les bénévoles de l'Association. Nous remercions la Directrice de l'Hôpital et les cuisiniers qui nous permettent ainsi de proposer un repas chaud et équilibré aux personnes hébergées.

Tranches d'âge :

Moins de 18 ans	De 18 à 25 ans	De 26 à 40 ans	De 41 à 60 ans	Plus de 60 ans
2	7	19	18	2

Nationalités :

France	Espagne	Tunisie	Pologne	Africains	Maroc	Algérie	Tchèques	Roumanie
28	4	1	1	7	3	1	2	1

Provenance :

Siao 115	GENDARMERIE	CENTRE HOSPITALIER	Autres
35	1	3	9

Durée des séjours :

1 à 10 jours	11 – 20 jours	21 – 40 jours	41 – 60 jours	61 – 70 jours	71 – 90 jours	Plus de 90 jours
13	3	11	3	1	4	13

H.A.P.A. - Hébergement Accueil en Pays d'Apt

479, Avenue de Roumanille - 84400 APT - 04 90 71 90 01

courriel : hebergement.apt@gmail.com site : www.hebergement-urgence-apt.com

Association régie par la Loi du 01/07/1901 et décret du 16/08/1901. Déclaration parue au J.O.R.F. du 22/03/1995 alinéa 2133.
Agrément Préfectoral n° S/2009-11-18-0010 PREF. N°SIRET : 404 058 372 000 32 NAF 8790 B

Ressource :

Sans	AAH	RSA	Chômage	Salarié	ARE	Retraité
11	3	10	5	9	3	7

DÉROULEMENT DE LA SAISON 2013-2014:

Cette année encore l'activité du centre est restée très importante et la mobilisation des bénévoles est restée très forte. Grâce au dynamisme d'Yvonne et malgré son état de santé qui n'a cessé de se dégrader, l'Association a pu continuer sa mission d'accueil, d'accompagnement et de soutien des personnes en grande difficulté.

Selon les nouvelles orientations gouvernementales, le centre d'hébergement est désormais ouvert toute l'année pour recevoir les personnes en accueil d'urgence et plus seulement en période hivernale. Ceci nous a obligé progressivement à modifier notre mode de fonctionnement et implique pour les bénévoles une présence non seulement en hiver mais tout au long de l'année. De nouveaux bénévoles sont venus nous rejoindre et nous les remercions pour leur implication, en particulier Florence, mais aussi Nathalie et Philippe qui participent désormais aux repas du soir avec les hébergés. Nous espérons que le nombre des accompagnants bénévoles va continuer à croître dans le futur. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Par ailleurs, le travail d'accompagnement des personnes en difficulté que nous demande l'administration et que nous souhaitons nous aussi développer, nécessite plus de professionnalisme. Dans cette perspective, nous avons proposé à notre animatrice sociale un contrat de professionnalisation avec une formation qualifiante en AMP (Aide Médico Psychologique). Malheureusement Lydia Conti n'a pas pu mener cette formation à son terme, elle n'a pas obtenu de diplôme et nous avons décidé de ne pas renouveler son contrat. Le recrutement d'une nouvelle personne a conduit à l'embauche de Julie Jaubert, Monitrice Educatrice, en emploi à temps partiel de 24 heures par semaine qui pourra éventuellement être transformé en emploi à plein temps si nécessaire en fonction des besoins et selon les moyens financiers.

Le travail d'accompagnement des personnes hébergées a permis, entre autres,

- ➔ le relogement de 12 personnes avec établissement des dossiers CAF et FSL
- ➔ l'orientation d'une personne vers une autre institution
- ➔ l'orientation d'une personne vers une maison relais
- ➔ l'obtention du renouvellement et/ou la régularisation de droits (RSA, indemnités journalières, complément familial)
- ➔ à une personne étrangère de prendre des cours de français
- ➔ d'aider plusieurs personnes dans l'établissement ou la remise à jour de leur CV,
Ce qui a permis à six d'entre elles de retrouver un travail
- ➔ l'accompagnement d'une personne dans des procédures judiciaires
- ➔ l'aide de plusieurs personnes dans la gestion de leur budget
- ➔ l'aide de plusieurs personnes atteintes d'addictions
- ➔ l'instruction de deux dossiers de surendettement recevables et en cours de règlement

LA RECYCLERIE :

Notre projet de création d'une Recyclerie a pu être mené à son terme. Grâce au soutien financier de la Fondation des 3 Cyprès pour un montant de 50K€, de la Fondation privée de Thierry et Annick Desmarest pour 10K€ et l'Aide philanthropique de la Caisse d'Epargne pour 5K€ nous avons pu réaliser l'acquisition d'un local de 140m² et son aménagement.

Début 2014 nous avons recruté Jean-Paul Mathieu, Encadrant Technique en Insertion et Loïc Maury, employé de Recyclerie en Emploi d'Avenir, et le 8 Avril dernier nous avons ouvert les portes de la Recyclerie au public.

La vente des objets se fait uniquement le mercredi après-midi pour le moment et la collecte se fait soit sur rendez-vous chez les particuliers soit par les apports volontaires à la Recyclerie tous les après-midis.

Les premières semaines d'activité se sont très bien déroulées et sont très encourageantes pour le futur développement de la Recyclerie. Nous avons décidé de recruter une troisième personne à temps partiel en contrat d'insertion de 20 heures par semaine à compter du 1^{er} Juillet pour une durée de un an et notre choix s'est naturellement porté vers un de nos anciens hébergés qui dispose à présent d'un logement sur Apt.

LES MANIFESTATIONS

- ➡ **Le 14 Septembre 2013** nous avons participé au Salon des Sports à la Cité scolaire d'Apt pour lequel nous avons été sollicités afin de tenir la buvette qui a rapporté 178 euros
- ➡ **Le 29 septembre 2013 nous avons organisé un grand vide grenier** sur l'esplanade de la gare d'Apt malheureusement l'évènement a été gâché par un violent orage survenu en début de matinée et la recette a été de seulement 512 euros. Encouragés par Yvonne, nous avons décidé d'organiser peu après, le dimanche 3 novembre un vide grenier improvisé dans le hangar de la future Recyclerie qui a demandé beaucoup de boulot mais a été un grand succès avec une recette de plus de 1000 euros. Encore bravo à tous les bénévoles qui ont mis un grand coup collier pour faire propre et ranger notre bric-à-brac. Beaucoup de curieux et de fouineurs, mais aussi quelques élus sont venus nous encourager ce qui nous a fait très plaisir.
- ➡ **Le 26 Janvier 2014, un beau succès pour la pièce de théâtre « TOC-TOC »** à la salle des fêtes de Saint Saturnin les Apt (prêtée gracieusement par la commune) donnée par la troupe bénévole « Le Théâtre d'Elsa » devant une salle comble a permis de rapporter à l'Association 1458 euros.
- ➡ **Le 16 Février, un grand Loto** : organisé traditionnellement dans le Salle des Fêtes d'Apt a permis grâce à la participation des bénévoles d'être à nouveau un grand succès qui a généré une recette de plus de 3000 euros. Un grand merci à tous nos généreux donateurs, en particulier la Société GERIA CONTRACT qui a donné de magnifiques fauteuils.

Au cours de l'année:

- ➡ Les passagers ont bénéficié d'un bon repas pour les réveillons de Noël et du Jour de l'An encore une fois grâce à Yvonne et quelques bénévoles. Les hébergés ont été invités par deux fois à dîner au Restaurant, une fois au CARNOT SET à Apt invités par le CCAS de la ville d'Apt et une autre

fois au Restaurant « Café Véranda » à Ménerbes par les propriétaires du Restaurant associés à Sophie et Denis GOIRAN anciens propriétaires du Restaurant « La Petite Ecole » du Chêne.

- ➡ La participation des hébergés et des bénévoles de l'Association a été très active lors de nos manifestations Loto et Théâtre ;
- ➡ Plusieurs concours de boules, barbecues, tajines et couscous ont été organisés sur le site de l'Escale aussi bien à l'initiative des bénévoles que des hébergés.

Approbation du Rapport moral : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité



RAPPORT FINANCIER ET BUDGET PREVISIONNEL

COMPTE DE RÉSULTATS : PRODUITS

Les nuitées :

Grâce à :

- ➔ l'APL (Aide Personnalisée au Logement) pour 3 studios : 8 504€
- ➔ l'ALT (Aide au Logement Temporaire) pour 5 studios : 15 897€
- ➔ la participation des hébergés (3 euros par jour par personne soit 90 euros par mois) et la location aux travailleurs saisonniers : 17 488€

Le montant total des recettes locatives procurées par l'hébergement se monte à **41 887€**.

Les subventions :

Le **total des subventions** reçues des collectivités publiques se monte à **43 930 €** dont :

- ➔ 24 600 € de la DDCS (Direction Départementale à la Cohésion Sociale)
- ➔ 6 000 € du Conseil Régional PACA
- ➔ 7 000 € du Conseil Général de Vaucluse
- ➔ 4 200 € de la Ville d'Apt
- ➔ 2 130 € de différentes communes du Pays d'Apt,
dont Gargas, Roussillon, Goult, St Saturnin, Saignon, Buoux

Les cotisations et les dons se sont élevés à 13 575 Euros

dont 5 800 euros de dons en nature (deux véhicules pour un montant de 4000 et 1800 euros)

NOUS REMERCIONS TRES CHALEUREUSEMENT L'ENSEMBLE DE NOS DONATEURS ET PARTENAIRES AINSI QUE LES BENEVOLES DONT LES CONTRIBUTIONS EN NATURE SONT EVALUEES A 20 800 EUROS

COMPTE DE RÉSULTAT : DÉPENSES

- ➔ Les **dépenses de fonctionnement et d'entretien** s'élèvent à 61 013 € dont, les repas fournis aux hébergés pour 9 019 €, l'électricité pour 10 344 € est un poste important cette année, celui des honoraires externes dont différentes études liées à la création de la Recyclerie et aux honoraires de notaire liés à l'acquisition du local de la Recyclerie.

- ➔ Les **dépenses de personnel s'élèvent à 37 608 €**, dont seulement 4 661 € de charges sociales grâce aux emplois aidés
- ➔ L'**amortissement des immobilisations** représente une charge de **26 832 €**, en partie couverte par l'amortissement, à hauteur de 16 137 €, des subventions reçues pour leur financement.
- ➔ Les **provisions pour mise aux normes s'élèvent 16 300 €**

COMPTE DE RÉSULTAT :

- ➔ **Compte tenu de ces éléments, le résultat est légèrement positif et s'élève à 597 €** contre un résultat positif de 9 841 € lors de l'exercice précédent

BILAN : ACTIF

- ➔ Après amortissement, les **immobilisations** atteignent **492 509 €**
- ➔ La **trésorerie** disponible au 30 avril 2014 est de **62 234 €**. Elle permettra de financer de nouveaux projets tout en remboursant le prêt de la CDC dont 91 294 €, et en conservant le fonds de roulement nécessaire au bon fonctionnement de l'association.

BILAN : PASSIF

- ➔ Le **fonds d'établissement**, après report du résultat, atteint **158 962 €**,
- ➔ les **subventions d'investissement après amortissement des subventions sont de 271 648 €**
- ➔ **et le solde de l'emprunt** auprès de la CDC s'élève à **91 294 € en principal**.

BUDGET PREVISIONNEL

- ➔ Le **budget prévisionnel 2014-2015 pour l'activité d'hébergement se monte à 128 268 €**.
Sa réalisation suppose la poursuite d'un contrôle attentif de toutes les charges, le maintien du bénéfice de l'APL et de l'ALT, l'obtention des 24 800 € de subventions au titre de l'urgence et une politique active de recherche de dons à hauteur de 10 000 €.
- ➔ Le budget prévisionnel pour l'activité Recyclerie est en cours d'établissement. Il est lié à la négociation avec la Communauté de Commune avec laquelle nous souhaitons nouer un partenariat pour la collecte des objets encombrants sur l'ensemble du territoire des 25 communes représentant environ 33 000 habitants

Approbation du Rapport financier et budget prévisionnel :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

MONTANT DE LA COTISATION DE L'ASSOCIATION

Le Trésorier de l'Association propose de maintenir au niveau actuel le montant de la cotisation qui est actuellement de 15 euros par personne et de 25 euros pour les couples.

Vote : Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

DUREE DU PROCHAIN EXERCICE :

Actuellement, le bilan de l'Association est établi pour une période de 12 mois courant du 1^{er} Mai au 30 Avril de l'année suivante. Cette date du 30 Avril avait été choisie car elle correspondait à la clôture de la période hivernale, ce qui permettait de tirer rapidement le bilan de la saison.

Actuellement, cette notion de période d'urgence hivernale a disparu et le centre reste ouvert toute l'année pour l'hébergement l'urgence et à l'hébergement temporaire. Par ailleurs, les conventions qui nous lient à l'administration et les bilans d'activité et statistiques relatifs aux subventions correspondent à l'année civile.

Pour l'ensemble de ces raisons et pour simplifier notre gestion, nous vous proposons de modifier la date de notre bilan au 31 décembre de chaque année et ceci dès le 31 décembre 2014. Ainsi le prochain exercice ne comportera que 8 mois avant de repartir ensuite sur des périodes de 12 mois correspondant à l'année civile.

VOTE POUR LA MODIFICATION DE LA DATE DE L'EXERCICE :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

DESIGNATION D'UN COMMISSAIRE AUX COMPTES :

Compte tenu du développement des activités de l'Association, nous serons peut-être amenés à nommer un commissaire aux comptes qui sera chargé de certifier les comptes de l'Association.

Dans le cas où la nomination d'un commissaire aux comptes devienne obligatoire, le bureau propose de désigner :

- comme commissaire aux comptes titulaire : SARL Germain Associés
- comme commissaire aux comptes suppléant : SARL Stephen Pellenc Expert

VOTE POUR LA DESIGNATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES SI NECESSAIRE :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité



PROJETS 2014 / 2015

PROJETS DE MANIFESTATIONS DE LA SAISON 2014-2015

Il est prévu :

- ➔ La participation à la Journée des Associations de la Ville d'Apt le Samedi 13 septembre 2014
- ➔ Un vide grenier organisé par l'HAPA à la Gare d'Apt le Dimanche 28 Septembre 2014
- ➔ Une pièce de théâtre par la troupe du Théâtre d'Elsa le Dimanche 18 Janvier 2015 à St Saturnin
- ➔ Un LOTO en Février 2015 à la Salle des Fêtes d'Apt

PROJETS DE FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

L'association entend poursuivre sa mission d'accueil, d'hébergement et accompagnement des personnes en difficulté. Afin d'assurer plus de sécurité sur le site et son environnement, nous envisageons l'acquisition de la maison située à l'entrée du site, dite maison Piton, et de la transformer en logement de fonction pour un gardien de site. En attendant de finaliser cette opération, nous allons louer la maison et y installer d'ores et déjà la personne retenue pour assurer cette fonction de gardien de site et agent d'entretien, à savoir Gevorg Barseghyan et sa famille très appréciés de tous à l'H.A.P.A.

PROJET DE DEVELOPPEMENT DE LA RECYCLERIE

L'étude de faisabilité d'une recyclerie réalisée en 2013 par l'Atelier Coopératif et cofinancée par la DIRECCTE faisait ressortir un volume d'encombrants compris entre 50 et 70 tonnes pour l'ensemble du territoire Pays d'Apt - Pont Julien.

Nous souhaitons établir un partenariat avec la Communauté de Communes afin d'étendre l'activité actuelle de la Recyclerie et assurer cette mission pour le compte de la Collectivité. Dans cette optique nous devons présenter notre projet devant la Commission des Déchets de la Communauté de Communes lors de sa prochaine séance qui aura lieu le 10 Juillet prochain. Si ce partenariat voit le jour, la Recyclerie devra recruter 4 ou 5 personnes supplémentaires qui seront encadrées par Jean-Paul Mathieu.

Les emplois proposés seront sous forme de contrats Emplois d'Avenir ou Contrats d'Insertion standards. A terme, dans quelques années, l'Association pourrait se transformer en Entreprise d'Insertion afin d'assurer une plus grande pérennité à cette activité.

AUTRE PROJET : Une réflexion est menée actuellement sur le devenir du MOBILE HOME et son éventuel remplacement par l'ALGECO ou si nous conservons le MOBILE HOME et installons l'ALGECO en plus.

VOTE SUR LES PROJETS DE L'ASSOCIATION :

Contre : 0 Abstention : 0 Pour : à l'unanimité

